

# Le Cirque social, (CER, PRE)

## 1) Les objectifs pédagogiques «cirque insertion»

**A partir des objectifs généraux du projet pédagogique de l'école, l'équipe s'attachera à travailler plus particulièrement sur les objectifs suivants :**

- ❖ Développer les capacités à s'exprimer, exprimer ses émotions, mais surtout les gérer.
- ❖ Développer les capacités à établir des relations sociales
- ❖ Développer les capacités à persévérer,
  - o Amélioration de l'estime de soi par l'effort, la volonté, l'endurance.
- ❖ Développer les capacités à se respecter et à respecter les autres,

Pour l'encadrement pédagogique

- ❖ Donner des règles de fonctionnement juste et claire
- ❖ Favoriser l'égalité
- ❖ Favoriser la créativité
- ❖ Apporter des connaissances sur le cirque, ainsi qu'un savoir faire.

## 2) La méthode et les moyens pédagogiques

### a) Pédagogie active et pédagogie de la réussite :

L'enseignement des arts du cirque est ici, un outil. A travers l'approche de la technique, les valeurs fondamentales du projet (respect, persévérance, etc) sont travaillées en priorité.

L'action, la pratique sont essentielles et quasiment permanente, même dans les retours au calme, la présence et la menée de l'animateur doivent rester prépondérantes.

Les situations particulières du public accueilli nécessitent de la part de l'enseignant une valorisation renforcée et régulière du travail réalisé.

La construction des séances doit permettre une action envers l'ensemble du groupe mais également un accompagnement personnalisé.

### b) Les disciplines dispensées sont :

Aériens, acrobatie, jonglage, équilibre sur objets.

La nécessité de définir des directives claires, constantes, un cadre cohérent favorisant la cohésion, nous contraint à proposer une activité précise par séance et d'inscrire cycliquement cette activité au planning hebdomadaire. Un jour/ une discipline.



De la même façon, chaque séance passe obligatoirement par trois temps précis, échauffement, activités, étirements ou retour au calme, bilan,

### **c) L'encadrement pédagogique**

L'intervenant est autonome dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'exécution de son travail. C'est un professeur ou un animateur technicien ayant une bonne expérience dans la discipline enseignée lui permettant de faire les démonstrations. Il maîtrise la pédagogie et la relation inhérente au public en difficulté. C'est un modèle défendant les valeurs du projet, garant du cadre défini avec le groupe. Il doit communiquer facilement avec les pratiquants, savoir gérer les conflits et rester à l'écoute.

Il favorise l'accompagnement personnalisé. La prise en charge individuelle contribue à maintenir une motivation permanente ciblée sur les objectifs à atteindre.

## **3) L'organisation**

### **a) Composition du groupe**

Le groupe ne dépasse pas 8 jeunes, accompagné par 1 ou 2 éducateurs ou animateurs de la structure.

### **b) Projet d'animation**

Chaque professeur complète ce projet par un projet d'animation spécifique prenant en compte la situation particulière du groupe, sa composition, sa progression et définit les moyens d'évaluation des actions et des pratiquants. Ce projet définit également l'articulation entre les professeurs et les animateurs (ou éducateurs) du groupe.

Vous pouvez consulter ces projets en vous adressant à l'équipe de direction de l'école de cirque.

